DIRECTION GENERALE DES DOUANES



CIRCULAIRE N° 1548 MEF/DGD/DU 12SEP 2012 (DIFFUSION GENERALE)

Objet: Habilitation à déclarer les boissons alcooliques, les tabacs et les cigarettes.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble des services et des usagers que la liste des commissionnaires agréés et habilités à déclarer les boissons alcooliques, les tabacs et les cigarettes, est étendue à la société ADK TRANSIT (agrément n° 00309 V).

La présente circulaire est d'application immédiate et toute difficulté y afférente me sera signalée d'urgence.



Col. Maj. ISSA COULIBAL

Ampliations

- MEF/CAB
- FEDERMAR
- FNIS-CI
- FENADIS
- FENACCI
- CGECI
- UGECI
- EMACI
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Synd. Trans. s/C SDV- SAGA
- Synd. Trans. s/c Golf Transit
- BIVAC
- Toutes Directions Douanes pour diffusion